

PROGRAMME AIPR OPÉRATEUR

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique.
- S'entraîner sur les questions issues du QCM de Contrôle des compétences pour l'intervention à proximité des réseaux.
- Relier les exigences de l'examen AIPR aux obligations.
- réglementaires et maximiser ses chances de réussite au QCM.

PUBLIC VISÉ

- **Opérateurs** : Personnels de l'exécutant des travaux chargés de conduire des engins de chantier (pelles, niveleuses, foreuses, grues, plateformes élévatrices, chariots automoteurs de manutention, pompes et tapis à béton, camions aspirateurs, engins de travaux sans tranchées).

PROGRAMME

Procédures pour le responsable de projet avant les chantiers

- Analyse des réponses
- Marquage – Piquetage au sol
- Cartographie

Procédures exécutants avant les chantiers

- Procédure DT-DICT
- Compétences des personnels
- Guide technique: présentation et mode d'emploi
- Lecture des indices et affleurant
- Travaux sans tranchée
-

Au cours du chantier

- Arrêts de chantier: cas d'arrêt de chantier, responsabilités, formulaire de constat contradictoire
- Dommages: responsabilités, formulaire de constat de dommage
- Opérations sur chantier
- Cas particulier des travaux urgents

Passage du QCM AIPR « opérateur »

VALIDATION

- Attestation de présence
- Attestation de compétence AIPR (sous condition de réussite du QCM)

DURÉE

- 1 jour soit 7 heures